

Conseil d'école n°3

Jeudi 27 juin 2019

Présents :

Enseignants : Mme BRIAND – Mme LEVRARD - Mme DE SAINT JORRES – Mme HATTE – Mme LAURENT

Représentants de la commune de Cerisy-la-Forêt : Mme LENOIR - Mr DUCHEMIN

Représentants de la commune de Saint-Germain d'Elle : Mr BLAKE

Représentants des parents d'élèves : Mme LEMERAY, Mr GILLETTE, Mme LETELLIER, Mme BINDER, Mme REGNAULT, Mme ROSALIE, Mme MARIE-LECONTE.

Excusé : Mme LOYER (IEN), Mr Néel (DDEN), Mr LEDOUIT (maire de Cerisy-la-Forêt), Mr BERTHOLON (maire de Saint-Germain d'Elle), Mme BROTON (représentante de parents d'élèves).

1 – La vie de l'école : bilan de l'année 2018-2019

11 – Projets pédagogiques

- Cycle natation pour la classe de TPS/PS au bassin aquatique de Graignes du 23 avril au 18 juin avec Mme GIRAUD Annabelle. (financement agglo)
- Cinéma avec le réseau génériques pour les classes de Cycles 2 et 3 qui sont allées voir « un conte peut en cacher un autre » le 6 mai dernier (3 euros par enfant financés par la coopérative scolaire)
- Bibliothèque : tous les enfants se sont rendus 1 fois tous les 15 jours à la bibliothèque municipale pour lire et emprunter un livre pour la maison. Merci à Mme Straumann qui a donné de son temps aux élèves de l'école et merci par avance à Mme VAN STEEN qui nous a proposé son aide pour cette activité l'an prochain. Cette activité devrait donc pouvoir être reconduite l'an prochain reste à en voir les modalités possibles avec elle.
- Nouveau défi pour les élèves de Mme HATTE et de Mme LAURENT : écrire un poème sur les animaux de la forêt avec illustration. La remise des prix aura lieu au mois de septembre lors du salon du livre de Cerisy-la-Forêt.
- 6 juin : les élèves de la classe de Mme LAURENT se sont rendus à la stèle pour la commémoration et tous les élèves ont pu ensuite voir les véhicules dans la cour (véhicules à l'arrêt)
- Participation des classes de Mme HATTE et de Mme LAURENT au concours « Euréka maths » avec une médaille d'Or pour les CM2 et une médaille de bronze pour les CM1.
- Projet d'école : réalisation d'un spectacle intitulé « la fête au village africain ». Projet réalisé en collaboration avec Mr Phylippe ZANHI de l'association au rythme du soleil.
Les élèves ont eu chacun 11 séances + 2 séances de répétition générale pour coordonner l'ensemble des réalisations de chaque niveau. Les séances ont eu lieu du 25 avril au 21 juin à raison d'une ou deux séances par semaine. Ces séances se sont déroulées pour la majorité d'entre elles à la salle des fêtes (l'équipe remercie la municipalité de nous avoir prêté la salle aussi souvent que possible) et occasionnellement à l'école dans la petite salle de motricité pour travailler les chants.
Un projet au coût de 3500 euros financé par la coopérative scolaire (2500 euros) et par l'APE (1000 euros) soit 29 euros par enfant.

Au cours de ce projet les élèves ont pu travailler des compétences liées à

- la musique
 - travail sur le rythme : reproduction et création de rythmes
 - chant choral : mémoriser un répertoire de chants et chanter ensemble en chorale
- la danse
 - se repérer sur une musique
 - participer à une activité collective et danser avec les autres
 - reproduire et créer des pas de danse.
 - Se produire devant un public lors de la fête de l'école.
 - la coopération et l'entraide pour créer un spectacle commun à tous les enfants de l'école

(participer à un projet commun, chacun a pu se produire en fonction des ses compétences, de ses réussites et de ses envies, une scène mêlant TPS/PS et CM2...)

On remercie les familles pour leur implication dans ce projet car elles sont venues nombreuses voir le spectacle des enfants et ont participé généreusement à l'achat des programmes. En effet, la coopérative scolaire a récolté 263 euros de bénéfices ce soir là dont 150 euros ont été reversés en un don au bénéfice de "Une Ecole Pour Zaguiéta" qui oeuvre pour la construction d'une école dans un village de Côte d'Ivoire. + merci à l'APE pour chaises, décorations et investissements dans cette fête d'école + merci à la municipalité (près des locaux, des chaises, de la salle des fêtes...)

- Accueil des futurs PS de la rentrée 2019 durant la semaine du 24 au 28 juin. Les enfants ont pu découvrir la classe et

les adultes de la classe seuls ou accompagnés d'un de leur parent. Un moment qui s'est bien passé pour tous et apprécié des parents.

- Les élèves de CE2/CM1 ont participé à une animation « imprimante 3 D ». Ils ont pu découvrir le logiciel et se familiariser avec le matériel en prévision des activités qui seront programmées à la rentrée lors du 20ème anniversaire du Symposium de sculptures sur la commune. Ils ont réalisés 2 « U » qui prendront place dans une sculpture collective qui va continuer à s'enrichir d'ici le symposium et pendant le symposium.
- Sortie pédagogique de l'ensemble des élèves de l'école au Zoo de Champrépus le lundi 1er juillet.
(sortie financée par la municipalité pour les 990 euros de transport – pour moitié par l'APE et la coopérative scolaire pour les entrées et par les familles pour les ateliers soit une facture de 1356 euros pour le zoo.
Sortie qui revient à 20 euros par enfant.

Merci aux personnes qui ont pris du temps pour accompagner les classes ainsi qu'à l'Association de Parents d'Elèves et à la Ville pour leur aide financière et le temps passé. Merci aux parents qui ont passé l'agrément natation et rendu l'activité possible.

11 – Fête de l'école

La fête de l'école s'est déroulée samedi 22 juin en partenariat avec l'APE et Mr ZANHI

Début des festivités à 16h00 avec le spectacle des enfants de l'école (*spectacle préparé en classe avec les enseignantes et Mr ZANHI*) – 1h30 de spectacle

La journée s'est poursuivie par des animations et restauration (*crêpes et boissons*) dans la cour de l'école maternelle grâce aux membres de l'APE et s'est achevée par une soirée pizza à 20h00. Soirée animée par un groupe de jeunes musiciens.

Un spectacle qui semble avoir plu aux familles car l'équipe enseignante a reçu de nombreux retours positifs et une fête de l'école bien gérée grâce aux membres actifs de l'APE pour les animations et le repas.

11 – Activités Pédagogiques Complémentaires

Un temps d'APC a été proposé aux élèves les plus fragiles par les enseignantes de l'école pour travailler sur la maîtrise de la langue conformément aux directives ministérielles.

Un temps fixé au départ le mardi soir de 16h30 à 17h30 mais devant l'impossibilité d'y participer pour plusieurs élèves qui avaient des activités extra-scolaire ce soir là, les enseignantes ont proposé d'autres créneaux à savoir le mardi midi et le mardi soir pour le cycle 3 à raison de 30 minutes par séance et le lundi midi et le mardi soir pour les élèves de cycle 2 et de GS. Aucun élève de TPS/PS/MS n'a été proposé pour l'APC les journées étant déjà longues. Certains enfants de MS ont pu être pris pour des aides individualisées sur le temps de repos du début d'après-midi de 20 minutes.

Bilan : Un temps apprécié des enseignantes et des élèves en difficultés modérées ou passagères mais les résultats positifs sont moindres pour les élèves déjà en grande difficulté scolaire.

12 – Projet d'école

Le projet d'école basé cette année sur :

- Evaluation positive : construction et mise en place du carnet de suivi des apprentissages et des ceintures et étoiles en cycle 2 et 3 (plus d'implication des élèves)

Un contrat pour l'évaluation en cycle 3 à l'écrit et à l'oral en cycle 1 et 2

Bilan : des élèves plus impliqués, évaluation dédramatisée, développer l'autonomie dans l'organisation du travail et l'évaluation.

- Mise en place du tutorat pour amener plus de respect entre les élèves.

Bilan : des habitudes se créent mais l'équipe va poursuivre la réflexion pour mieux les utiliser, les systématiser et les comprendre.

- Mieux lire, mieux écrire, mieux communiquer : raconter des histoires aux autres classes et utilisation de l'enregistrement audio et vidéo pour constater les difficultés et les progrès.

Le projet d'école a aujourd'hui 3 ans. L'an prochain l'équipe travaillera à la construction d'un nouveau projet d'école basé sur l'acquisition des fondamentaux tout en gardant cet esprit de collaboration, tutorat... L'équipe pédagogique réfléchit actuellement à un nouveau projet qui permettrait de mobiliser toute l'école et de poursuivre le travail engagé cette année.

13 – Liaison Maternelle/élémentaire et école/collège

Maternelle/Elémentaire : GS/CP

Objectif : « dédramatiser » l'entrée au CP, prendre ses marques dans la classe, rencontrer l'enseignante...

Jeudi 4 juillet après-midi, les MS seront avec Mme BRIAND, les CP/CE1 avec Mme LEVRARD et les futurs CP avec Mme DE SAINT-JORRES.

Ecole/collège : CM2/6ème

Cette année il y a eu 2 rencontres entre les enseignants de CM2 et les professeurs du Collège Jean Grémillon pour assurer la continuité des apprentissages.

Cette année le collège n'a pas pu nous recevoir comme les années précédentes : avec une inclusion en cours et un programme sur une demi journée. Mme REQUIER nous a cependant proposé un programme plus court de 1h30 avec visite des locaux et rencontre avec un personnel de l'établissement auquel nous n'avons pas participé car seulement 9 élèves/15 iront à saint-Clair l'an prochain et 8/9 ont déjà fait ce programme lors des portes ouvertes du collège avec les familles + 100 euros de transport pour ces 1h30 de visite. L'élève qui n'avait pas visité le collège a pu le faire un soir en semaine. Ainsi tous les élèves concernés ont visité le collège avant leur entrée en 6ème.

Continuité pédagogique : des fiches de liaison ont été rédigées pour tous les élèves et transmis au collège avec le LSU de chacun, les enseignants de CM2 sont aussi consultés pour la constitution des groupes classes en 6ème

14 – Bilan de la coopérative scolaire

La coopérative scolaire a perçu cette année 1575,56 euros de bénéfices suite à la vente des photos scolaires et des chocolats et a reçu 1345 euros des familles, 1500 euros de l'APE, 234 euros de participation des familles à la sortie au zoo de Champrépus soit 4654,56 euros de recettes

Ces recettes ont permis de financer :

- 3500 euros projet « fête au village africain » avec Phylippe ZANHI
- 300 euros de cinéma
- 392 euros pour les animations de la maison de la forêt
- 309 euros d'adhésion à l'OCCE.
- 450 euros de matériel pour les divers bricolages et ateliers cuisine, plantations...
- 1337,50 pour la sortie pédagogique au Zoo de Champrépus.

Soit 6288,50 euros

Ce qui fait 1633,94 euros de dépenses de plus que de recettes. *(argent qui restait dans la coopérative des années antérieures)*

Ce qui fait poser la question à l'équipe enseignante pour les projets de l'an prochain et des années à venir.

Un projet d'école fédérateur (ou projets de quelques classes et on tourne suivant les années) : très porteur pour la vie de l'école et les apprentissages mais tous les ans ?

Une sortie pédagogique par classe et par an ?? ou tous les 2 ans ?

A réfléchir selon les besoins pédagogiques de chaque année et les budgets de l'école.

L'école doit rester gratuite pour les activités proposées sur le temps scolaire

Afin de sensibiliser les familles à ces dépenses, le CE décide de mettre un mot dans les cahiers de liaison pour informer les familles des dépenses et des recettes de la coopérative scolaire afin qu'elles puissent savoir à quoi a servi leur argent et les projets que la coopérative peut financer.

15 – APE : bilan

Actions qui ont permis les recettes de l'APE : vente de sapins de Noël et marché de Noël, vente de galettes de rois en janvier et des crêpes en février au moment du carnaval de l'école, tombola et recettes à venir de la fête de l'école (buvette, crêpes, pop corn, pizzas...)

Dépenses : peintures dans la cour de l'école (1000 euros), cadeaux de Noël pour les classes et sachets de friandises pour les enfants distribués par le père-noël (500 euros), goûter des enfants pour le carnaval (100 euros), 500 euros pour les entrées au zoo de Champrépus, 1000 euros pour le projet « la fête au village africain ».

Projet à venir : remplacer la structure de jeu dans la cour des élèves de maternelle pour un budget de 14000 euros.

L'APE aimerait pouvoir plus communiquer sur ses actions et avoir plus de bénévoles pour les aider dans l'organisation des différentes manifestations. Elle propose de venir en début de chaque réunion de rentrée dans les classes pour se présenter et présenter ses actions...

En fin d'année, les familles recevront via le cahier de liaison une synthèse du bilan financier. Les enseignantes s'engagent donc à prévenir l'APE des différentes dates de réunion de rentrée.

Mr BLAKE conseille à l'APE de contacter la mairie de Saint-Germain d'ELLE pour demander une participation au projet de nouvelle structure de jeu à l'école.

2 – Préparation de la rentrée 2019

21 – Moyens alloués à l'école

La municipalité a alloué à l'école pour l'année 2019, un budget de

- 6000 euros pour les fournitures scolaires
- 1000 euros pour le transport (*budget utilisé pour l'année 2019 le 1er juillet pour la sortie au zoo de Champrépus*)

Remerciements à la municipalité pour son intérêt aux affaires scolaires.

Mr DUCHEMIN rappelle que la participation financière de la municipalité au fonctionnement de l'école ne se limite pas à ces dépenses et que la commune finance également les 40000 euros de déficit de la cantine et les 10000 euros de déficit de la garderie.

22 – Travaux d'entretien et de réparation dans l'école

- Prévoir la révision des différents vélos en maternelle pendant les grandes vacances.
- Toilettes en CM, les problèmes d'odeur demeurent et persistent malgré tous les travaux déjà effectués. Le problème semble devenir insoluble.
Serait-il possible de prévoir de repeindre cette classe de CM et son vestiaire pour la rendre plus agréable (les peintures ont plus de 20 ans) . Mr DUCHEMIN nous dit qu'il va soumettre la demande au conseil municipal.
- Toilettes de CE2/CM1 dans le hall, serait-il possible de prévoir une petite cloison pour plus d'intimité pour les utilisateurs d'urinoirs (ressorti lors des visites de l'école par les nouvelles familles)
- Réparation de la sonnerie de l'école. Elle ne fonctionne pas et cela bloque les familles à l'extérieur de l'école. Les piles ont été changées mardi dernier et une semaine plus tard, elles ne fonctionnent déjà plus.
Cela est gênant pour les familles qui attendent et devient problématique quand les élèves qui sont en retard arrivent seuls et que personne ne leur répond : où vont-ils si l'enseignante ne les voit pas ?
- Alarme intrusion et PPMS + cf CR dernier exercice
-
- Mme DE SAINT-JORRES demande un meuble avec 30 cases pour que chaque élève puisse avoir un endroit où mettre le travail en autonomie qu'ils souhaitent que l'enseignante regarde. La municipalité va regarder ce qui lui reste comme meuble et si l'on peut y ajouter des étagères à l'intérieur.
- Mme HATTE demande s'il est possible de prévoir l'achat de 2 tables doubles et de 4 chaises + 4 casiers pour sa classe (mêmes références que le matériel commandé pour la rentrée 2018). En effet, les effectifs augmentant, elle n'aura pas assez de places pour tous les élèves. (*Mme LAURENT, reprenant les tables qu'elle lui a prêtés cette année car elle aura elle aussi de son côté plus de CM2 que cette année*)
- Vérifier la structure de jeu dans la cour de l'école maternelle.(attention particulière au cordage)
- Les représentants de parents d'élèves font remonter à la municipalité le mécontentement de parents sur l'organisation du temps de restauration le midi cette année. En effet, la municipalité avait décidé cette année, suite à la baisse des affectifs à la rentrée 2018 et à la fermeture de la 6ème classe, de ne faire plus qu'un service de cantine au lieu de 2 comme avant.
Ces parents demandent la possibilité d'un retour à 2 services car là les enfants se plaignent du bruit et de maux de tête , (un enfant aurait même refusé de finir son repas la semaine dernière car il avait mal à la tête avec le bruit.)
Le temps de cantine pour les enfants est très long en cette dernière période d'école car ils rentrent dans la cantine dès 12h00 mais n'en ressortent pas avant 13h00 voir 13h15 certains midis. Des tensions semblent se créer au niveau du personnel aussi.
Mr DUCHEMIN dit qu'il va remonter ces remarques et ces demandes en Conseil municipal mais attire l'attention des représentants de parents d'élèves sur le fait que 2 services nécessitent plus de personnel (1 ou 2 personnes supplémentaires) pour assurer la surveillance dans la cour/réfectoire. (à voir si la municipalité peut l'assumer financièrement). La question sera toutefois traitée lors du Conseil municipal et le personnel sera entendu sur ce sujet notamment le vendredi 5 juillet (réunion prévue avec la maire et le personnel de l'école).

23 – Prévisions des effectifs et répartitions envisagées

Niveau	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Prévision	2	24	16	12	17	15	14	13	18	131

L'école connaît une hausse des effectifs à la rentrée 2019 passant de 119 élèves à la rentrée 2018 à 131 élèves à la rentrée 2019. (+12 élèves)

Les élèves seront répartis sur 5 classes soit une moyenne de 26 élèves par classe

Pas de modifications de l'équipe enseignante pour la rentrée prochaine.

L'équipe enseignante présente les différentes possibilités de répartitions « classiques » (*soit des classes doubles avec des niveaux scolaires qui se suivent*) qui ont été évoquées en conseil des maîtres mais qui n'ont pas été retenues comme pertinentes avec les effectifs actuels car dans la solution n°1 on a une classe de 31 CM1/CM2

L'équipe enseignante présente donc pour l'an prochain (*si pas de grands changements d'effectifs durant l'été*) la répartition suivante : TPS/PS avec 26 élèves, MS/GS avec 28 élèves, CP/CE1 avec 24 élèves, CE2/CM1 avec 27 élèves et CE1/CM2 avec 26 élèves et un temps de décloisonnement à mettre en place l'après-midi avec les enseignantes de TPS/PS libérées pendant le temps de sieste.

Rappel des règles de répartitions des élèves dans les doubles niveaux.

Les répartitions sont faites professionnellement. Elles ne sont pas décidées par un enseignant seul dans sa classe mais discutées entre tous les enseignants de l'école en Conseil de Cycles et cela dans l'intérêt des enfants.

Divers critères sont pris en compte comme les affinités, l'autonomie et le comportement de l'élève, les différents besoins scolaires.... En cas de questions, d'incompréhension...l'équipe enseignante rappelle l'importance du dialogue et de la communication avec les familles et ainsi invite les familles concernées à prendre rendez-vous pour en parler.

Les effectifs et donc les répartitions peuvent encore être modifiées d'ici la rentrée (*en fonction des éventuels départs et arrivées*), c'est pourquoi on ne donne ni aux élèves ni aux parents les répartitions individuelles actuelles. Les familles pourront en prendre connaissance le jour de la pré-rentrée ou de la rentrée car les listes seront affichées sur le panneau extérieur.

24 – Actions prévues

Projet artistique

L'an prochain aura lieu en septembre le 20ème anniversaire du symposium international de sculpture sur la commune de Cerisy-la-Forêt. Des festivités et activités seront mises en place par la commune et Saint-Lô Agglo durant toute cette quinzaine. Les élèves seront invités à suivre l'évolution des œuvres et amener à faire la rencontre des artistes venus d'horizons divers.... L'équipe a réfléchi longuement à sa participation à cet événement et aimerait pouvoir mener à bien un projet artistique et culturel pour l'an prochain avec l'artiste Alexis FERRIER. (3200 euros que pourra financer la coopérative mais sans autres sorties pédagogiques ?)

25 – Calendrier scolaire 2019-2020

Vacances scolaires 2019-2020

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire 2019		Jour de reprise : lundi 2 septembre 2019	
Vacances de la Toussaint 2019		Fin des cours : samedi 19 octobre 2019	
		Jour de reprise : lundi 4 novembre 2019	
Vacances de Noël 2019		Fin des cours : samedi 21 décembre 2019	
		Jour de reprise : lundi 6 janvier 2020	
Vacances d'hiver 2020	Fin des cours samedi 22 février 2020	Fin des cours samedi 15 février 2020	Fin des cours samedi 8 février 2020
	Jour de reprise lundi 9 mars 2020	Jour de reprise lundi 2 mars 2020	Jour de reprise lundi 24 février 2020
Vacances de printemps 2020	Fin des cours samedi 18 avril 2020	Fin des cours samedi 11 avril 2020	Fin des cours samedi 4 avril 2020
	Jour de reprise lundi 4 mai 2020	Jour de reprise lundi 27 avril 2020	Jour de reprise lundi 20 avril 2020
Pont de l'Ascension 2020		Fin des cours : mercredi 20 mai 2020	
		Jour de reprise : lundi 25 mai 2020	
Grandes vacances 2020		Fin des cours : samedi 4 juillet 2020	

2 – Désignation de la commission électorale

Un enseignant : Mme LAURENT (suppléant : Mme LEVRARD)

2 parents d'élèves :

- Mme LETELLIER
- Mme MARIE-LECONTE

(suppléants Mme REGNAULT, Mr GILLETTE)

Remerciements à l'ensemble des membres de ce Conseil d'école pour le temps pris au service des élèves.

Séance levée à 20 h34